

Avis du CSRPN Auvergne-Rhône-Alpes N°AURA-2022-E-063

Séance du 01 décembre 2022

Avis relatif au plan régional d'action en faveur de la flore messicole

Après avoir examiné le dossier relatif au plan régional d'action en faveur de la flore messicole lors de la séance du 01 décembre 2022, le CSRPN émet un **avis favorable**. Il souligne la quantité ainsi que la qualité du travail effectué. Toutefois, le CSRPN émet les recommandations et les remarques suivantes :

- Un retour d'expériences suite aux actions régionales déjà réalisées serait intéressant. Il peut être agrémenté de quelques exemples précis (tant couronnés de succès qu'infructueux). Ce retour d'expériences permettrait de tirer quelques enseignements au minimum pour les lecteurs ;
- La mesure 5.1.1. « Étudier les perceptions des messicoles auprès de différents acteurs » présente un enjeu fort. En effet, le changement de pratique nécessaire pour une meilleure prise en compte de la flore messicole passe par une compréhension de la perception de celle-ci. Cela permettra de mieux argumenter et adapter les conduites à tenir, les aspects pédagogiques voire la persuasion. Le CSRPN souhaite donc que la priorité de cette mesure soit réhaussée de 3 à 2 voire 1 ;
- De même, il semble nécessaire de faire ressortir les synergies entre les messicoles et les services écosystémiques et tout particulièrement la pollinisation. Ainsi, des ponts avec les différents plans d'action et en particulier celui dédié aux insectes pollinisateurs seraient pertinents ;
- Les mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) système ne ressortent pas assez. Il serait intéressant d'utiliser cet outil afin de stimuler le rôle d'ambassadeurs au sein de la profession agricole ;
- La carte de répartition des enjeux fait ressortir des enjeux contrastés entre communes limitrophes qui sont surtout le reflet d'une pression d'observation différente. En outre, elle ne fait pas ressortir la potentialité des zones. Une modélisation serait donc intéressante comme outil afin d'identifier les secteurs pertinents pour des actions de restauration. Elle permettrait en outre de lisser l'effet taille des communes en raisonnant par pixels. Elle pourrait s'appuyer sur des variables pédologiques, géologiques, climatiques, et sur le registre parcellaire graphique (RPG) PAC notamment ;
- Enfin, le CSRPN juge utile de dissocier les enjeux de conservation des enjeux de restauration.

Le président du CSRPN
Auvergne-Rhône-Alpes

Claude AMOROS

